

30 30
MARS AVRIL

Place du Général De Gaulle

VOIRIE

Place du Général de Gaulle : branchement électrique du 30/03 au 30/04

Pour faciliter les travaux de branchement électrique place du Général de Gaulle du 30 mars au 30 avril, la circulation sera restreinte, il sera interdit de stationner le long et aux abords du chantier et la vitesse sera limitée à 30km/h.

Consequences: Limitation de vitesse
Interdiction de stationner le long et aux abords du chantier
Circulation restreinte

Lieux concernés: Place du Général De Gaulle



SOURD OU MALENTENDANT



1 CLIC